

La Roche 

# TWIZ'LIB

La mobilité au service de l'autonomie

Des personnes en situation de handicap



POLE INDUSTRIE – POLE HABITAT

## Les Constats:

### Au niveau des hébergements

Sur le site des Sauvages, les habitants ne disposent pas de moyens de transport qui leur permettent d'exercer leur autonomie. Ils sont dépendants des éducateurs pour se déplacer, se rendre à leurs rendez-vous, avoir une activité au sein d'une association, participer aux manifestations sportives, culturelles ou festives du secteur.

Malgré les différents dispositifs mis en place : cars, co-voiturage, transport à la demande, l'offre reste limitée à proximité du site des sauvages. Pour prendre le train, il faut déjà pouvoir se rendre à la gare de Tarare ou d'Amplepuis qui sont les plus proches (entre 5 et 10 km). Les contraintes horaires et d'anticipation des déplacements sont des freins à une libre circulation des personnes.

Cela constitue une limitation pour leur participation à la vie citoyenne, pour développer leurs relations amicales et sociales.

Ils ne sont pas non plus indépendants pour aller rendre visite à leur famille et à leurs proches lorsque ceux-ci habitent à une certaine proximité ; cela peut constituer une entrave au maintien des liens familiaux.

## Au niveau des ESAT

De plus en plus de MAD (mise à disposition) sont proposées au sein des ESAT afin d'évaluer les capacités des travailleurs à évoluer dans le milieu ordinaire(MO) et de favoriser par la suite leur parcours d'insertion professionnelle.

Certains projets sont freinés par la mobilité, n'ayant pas de moyens de transport pour se rendre sur les lieux de travail(contraintes horaires, lieux des sites proposés)

Exemple de MAD (PONCIN à TARARE, TRA-C Industrie aux Olmes, Ressorts de la Turdine à Pontcharra sur Turdine, Biostérial à Saint germain Nuelles et cartonnage de la Turdine à Sarcey).

Au sein des ESAT, notre axe d'accompagnement est aussi vers l'autonomie sociale et favoriser les liens sociaux.

# Notre projet

- Création d'un dispositif conjoint de mise à disposition / location de voiturettes électriques sans permis au Pôle Industrie et au Pôle Habitat

## Objectifs :

# Favoriser et soutenir le pouvoir d'agir

- ✓ Favoriser les déplacements en autonomie sur le territoire
- ✓ Développer les compétences des personnes par l'apprentissage du code de la route, la conduite d'un petit véhicule.
- ✓ Permettre aux personnes de s'inscrire dans des activités dans la cité
- ✓ Favoriser les liens sociaux, amicaux et familiaux.
- ✓ Favoriser les parcours professionnels
- ✓ Faciliter la participation à la citoyenneté
- ✓ Donner accès aux instances administratives de proximité pour leurs démarches
- ✓ Permettre aux personnes d'acquérir une compétence et de retrouver une forme de liberté.
- ✓ Soutenir les initiatives des personnes.
- ✓ Permettre aux personnes de bénéficier des partenariats présents sur le territoire et avoir accès en autonomie aux dispositifs de droit commun.

# Les besoins

## En accompagnement

- ✓ Partenariat avec une auto-école pour des heures de formation
- ✓ Un planning des besoins et demandes des habitants des foyers et des travailleurs afin de réserver et suivre la disponibilité des véhicules.

## En matériel

- ✓ 3 voiturettes + batteries, compte tenu des besoins identifiés
- ✓ lieux de parking dédiés et équipés de prise spécifiques

## Préalables à la mise en œuvre :

### Actions de préparation à la conduite

Partenariat avec l'auto-école Savoie qui propose une prestation pour un groupe de 6 personnes (travail en binôme) :

- 2 h en salle pour la compréhension du code de la route
- 3h de conduite sur parking avec les Twizy

Cette action sera indispensable pour que les personnes puissent bénéficier du service.

Si la personne n'est pas prête, elle pourra se financer des heures complémentaires

## Répertorier les personnes intéressées et comment bénéficier du service

- Demande de pré-inscription pour valider la mise en place de la formation spécifique
- Sensibilisation au cadre de fonctionnement et respect des règles





## Organisation :

- Participation demandée hors cadre de MAD
- La participation financière permettra de payer les frais d'entretien + consommations électriques
- Mise en place d'une procédure d'utilisation + état des lieux des véhicules. La Cor nous accompagnera sur cette organisation

# BUDGET INVESTISSEMENT

## RECETTES

OBJET	MONTANT
Fonds HANDISPY	8 000
Prime ETAT 900 € x3	2 700
Budgets Commerciaux ou Sociaux des ESATs de LA ROCHE	6 000
Mécénat + sponsoring + ROTARY	6 190
<b>TOTAL</b>	<b>22 890</b>

## DEPENSES

OBJET	MONTANT
3 TWIZY : 7630 x 3	22 890
<b>TOTAL</b>	<b>22 890</b>

# BUDGET FONCTIONNEMENT

## ANNUEL 2019

### RECETTES

### DEPENSES

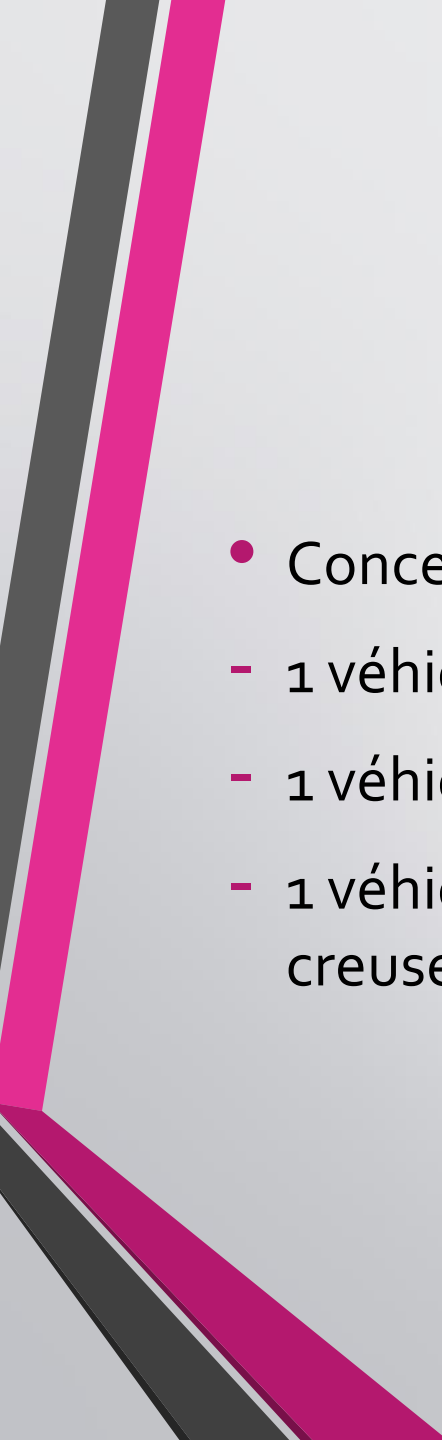
OBJET	MONTANT
Budgets Commerciaux des ESATs de La Roche – facturés au client (inclus dans le prix de Revient)	2 999
Participation des personnes	900
Cor ( assurance)	( en cours d'étude avec la COR)
Recherche aides financement ANFA – AGEFIPH....	Atténuations possibles
<b>TOTAL</b>	<b>3 899</b>

OBJET	MONTANT
Location des batteries/ an	1 199
Entretien des véhicules	900
Auto école pour 3 groupes de 6 (600 €/groupe). Ce nombre évoluera en fonction des demandes	1 800
Assurance	( en cours d'étude avec la COR)
<b>TOTAL</b>	<b>3 899</b>

## Réalisation:

2019 :

- Finalisation du budget avec recherche de Mécènes et de partenariat
- Finalisation d'un dossier de sponsoring et recherche de sponsors
- Achat des véhicules
- Formation des 1<sup>er</sup> groupes d'usagers par l'auto-école : dès juin 2019
- Mise en route : 4<sup>ème</sup> trimestre 2019

- 
- Concernant l'achat des véhicules, plusieurs options :
    - 1 véhicule subventionné par le fond Handispy
    - 1 véhicule acheté par les fonds propres de la Roche
    - 1 véhicule acheté par les subventions / sponsors (LDD à creuser)